

## A ne pas manquer : les Salons de l'Étudiant

Le Salon de l'Étudiant formations et recrutement en alternance est le rendez-vous à ne pas manquer dans les Hauts-de-France pour les lycéens intéressés par l'apprentissage : du choix de la formation jusqu'au recrutement dans l'entreprise, ainsi que des informations pratiques et des échanges avec des entreprises, des CFA et des écoles.

**AMIENS : le samedi 14 mars 2026**

**LILLE : les vendredi 20 et samedi 21 mars 2026**

Le Salon de l'Étudiant  
**FORMATIONS  
ET RECRUTEMENT  
EN ALTERNANCE**

## L'APPRENTISSAGE c'est quoi ?

L'apprentissage est une formation en alternance qui combine des enseignements théoriques en centre de formation d'apprentis (CFA) et une expérience pratique en entreprise. **C'est un excellent moyen d'acquérir des compétences professionnelles et un diplôme tout en étant rémunéré.**

L'apprenti est **salarié** et perçoit une **rémunération** selon son âge et le diplôme préparé. Pour plus d'informations, [consulter le simulateur de rémunération du site alternance.gouv.fr](#)

À la fin de la formation, le **même diplôme** est délivré sous statut apprenti ou sous statut étudiant.

## TROUVER un employeur



Rechercher le **plus tôt possible** : c'est la condition essentielle pour être admis dans une formation en apprentissage.

Participez aux **jours portes-ouvertes, aux salons** et créez-vous des contacts.

Sites utiles pour vos recherches :

- L'Onisep : [Recherche d'un contrat d'apprentissage : se faire aider.](#)
- Le [Portail de l'Alternance](#), une plateforme dynamique pour faciliter l'accès aux ressources et services en lien avec les formations en apprentissage.
- [La bonne alternance](#) qui référence des offres de contrats d'apprentissage.

## AIDES financières



Plusieurs aides financières sont disponibles pour les apprentis :

- **Aides de l'État** : L'État propose diverses aides financières pour les apprentis, notamment pour le logement et le transport, prime d'activité,...

Consultez la page du Service Public ["Vous êtes \(ou allez l'être\) apprenti : aides financières"](#).

- **Aides de la Région** : La Région offre également des aides spécifiques pour les apprentis (transport, logement, équipements, etc...). Consultez le site web de la [Région Hauts-de-France](#) pour connaître les dispositifs existants.

Découvrez toutes les informations sur [le Guide des aides financières pour les apprentis](#) réalisé par le service social de l'Académie d'Amiens.

Ce mémo vous a présenté les informations essentielles concernant l'apprentissage et Parcoursup pour l'année 2026. N'oubliez pas d'anticiper votre recherche d'employeur et de vous informer régulièrement via les ressources mentionnées. L'apprentissage est une voie d'avenir, saisissez votre chance !



**Plus de 11 000 formations disponibles sur Parcoursup**

## Calendrier spécifique

Possibilité d'ajouter un vœu pour une formation en apprentissage après le 12 mars et de le confirmer après le 1<sup>er</sup> avril 2026, la date limite étant le 8 septembre 2026 pour la plupart des formations en apprentissage.



Vérifiez bien la date limite de confirmation qui s'affiche sur votre candidature.

Seules les candidatures confirmées seront étudiées par les formations.

## FORMULER ses vœux

- Les vœux en apprentissage se font dans l'onglet **"Mes vœux-Vœux en apprentissage"**.
- Possibilité de formuler **10 vœux et jusqu'à 20 sous-vœux** en apprentissage, en plus des 10 vœux sous statut étudiant.



[Parcoursup 2026-Comment formuler des vœux en apprentissage ?](#)

Ressources Parcoursup : [Zoom sur les formations en apprentissage](#) ainsi que la [FAQ spéciale l'apprentissage](#).

Ressources de l'Onisep : [Parcoursup 2026 : poursuivre ses études en apprentissage.](#)

## COMPLÉTER ses candidatures

- **Lisez attentivement la fiche de la formation** : elle vous renseigne sur le contenu de la formation, les personnes contacts, les dates des portes ouvertes, les débouchés, les taux de réussite et d'insertion professionnelle, ainsi que les critères d'examen des candidatures.
- **Soignez la présentation de votre CV et mettez en avant vos compétences et expériences.** Celui-ci est commun à l'ensemble de vos vœux pour des formations en apprentissage.
- **Commencez dès maintenant à rechercher un employeur.**

Ressource Onisep ["Comment faire son CV : 10 questions à se poser"](#).

## ADMISSION les conditions

- **Être accepté dans une formation**
- **Signer un contrat d'apprentissage** avec un employeur : condition indispensable pour être **définitivement** admis.
- La plupart des contrats sont conclus entre **mars et octobre.**